

# Guide des fonctions et responsabilités des conseillers communautaires

---

Ceci est une brève version du Guide des fonctions et responsabilités des conseillers et conseillères communautaires. SVP, lire ce document au complet avant de poser votre candidature afin d'avoir une bonne compréhension des exigences du poste. Ceci est un document de travail donc il se peut que cette description soit légèrement différente de celle que vous devrez signer l'an prochain. N'hésitez pas à poser des questions à un membre de l'équipe de Vie en Résidence pour des clarifications.

## Responsabilités

La responsabilité du conseiller communautaire<sup>1</sup> (CC) est d'animer la communauté résidente et de contribuer à sa sécurité. Celui-ci doit fournir un appui à ses résidents en offrant des conseils, visant notamment la résolution de conflits. Il doit appliquer Code de conduite en résidence ainsi que parfois répondre à des situations urgentes. Le conseiller communautaire vit en résidence. À ce titre, on s'attend à ce qu'il soit intègre et polyvalent qu'il ait un grand sens de l'organisation et de bonnes aptitudes en relations interpersonnelles et en résolution de problèmes. Il se peut que le CC soit exposé à des situations délicates; il devra alors accorder une grande importance à la confidentialité et savoir gérer son stress. Un CC doit avant tout accorder la priorité à son rôle au sein de l'équipe Vie en résidence et ce, tout de suite après ses objectifs académiques. À titre de rémunération, le CC reçoit un montant forfaitaire annuel de 1 700 \$ et n'a pas à payer le prix de la chambre qu'il habite. Il doit par ailleurs le déclarer à même ses revenus imposables.

## Formation, exigences et congés

### Formation

Les séances de formation décrites ci-dessous sont **obligatoires**.

- Formation d'été : Les CC participent à un stage de formation durant la seconde moitié du mois d'août, afin d'acquérir ou de perfectionner les connaissances et les compétences requises pour réussir dans leurs fonctions.
- Formation du printemps : Les CC participent à une journée de formation axée sur la formation des équipes des résidences de la prochaine année universitaire.
- Formation continue : Les CC participent à une journée de formation axée sur l'esprit d'équipe, l'enrichissement personnel et les compétences professionnelles.
- Formation en ligne obligatoire : tous les CC doivent réussir les formations en ligne obligatoires pour le personnel de l'Université d'Ottawa (entre autres : Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle, Respect en milieu de travail, Prévention de la violence).

### Exigences

- Bilinguisme fonctionnel (anglais et français).
- Certificat de premiers soins standard et CPR (Niveau C) – doit être obtenu avant d'entrer en poste.
- Vérification des antécédents criminels - doit être obtenue avant d'entrer en poste.

### Congés

Afin d'assurer une présence continue auprès de ses résidents, le CC doit suivre les lignes directrices suivantes :

- Dormir dans sa chambre en résidence cinq nuits par semaine, à moins d'être en congé autorisé. Les quarts de garde comptent parmi ces cinq nuits hebdomadaires.
- Prendre les congés suivants. Toute demande de congé doit être autorisée à la discrétion du chef d'équipe et du coordonnateur de Vie en résidence :

---

<sup>1</sup> Afin de faciliter la lecture, le masculin est utilisé sans discrimination pour désigner les hommes et les femmes.

# Guide des fonctions et responsabilités des conseillers et conseillères communautaires (CC)

---

- Deux périodes de 48 heures par session universitaire.
- Une période de 72 heures par session universitaire.
- Une période en décembre coïncidant avec la période de fermeture des résidences pendant le temps des Fêtes.
- La moitié de chacune des semaines d'étude.

## Périodes de garde

- Les conseillers communautaires (CC) font la garde à tour de rôle **dans leur propre résidence** selon un horaire quotidien. Le CC de garde passe prendre le téléphone cellulaire du service de garde de la résidence à 20 heures. Il doit rester éveillé et alerte jusqu'à la fin de la dernière ronde de nuit. Selon la soirée, il peut y avoir une ronde de nuit à 21 h ou trois rondes à 21 h, 23 h et 1 h. Après la dernière ronde, le CC peut aller au lit, mais il s'occupe des appels jusqu'à 7 heures du matin. Avant midi, le CC doit remettre le cellulaire pleinement rechargé à l'endroit désigné.
- On encourage les CCs à utiliser leur jugement dans l'évaluation des situations pour décider s'ils ont besoin de l'appui d'un agent de sécurité (là où il y en a), du Service de la protection, du coordonnateur de Vie en résidence (CVR) qui est de garde et/ou du CC de garde dans une autre résidence.
- Pendant leur tournée, il incombe aux CCs de vérifier tous les étages et tous les espaces communs, y compris les salles de bain et les cages d'escalier. **Les CC ne font pas de rondes dans les stationnements intérieurs** tels ceux des résidences Brooks, Hyman-Soloway, Friel et Rideau. On s'attend que les CCs socialisent avec les étudiants qu'ils rencontrent, surtout lors de la tournée de 21 heures.
- Les CCs de garde dans leur résidence doivent y rester toute la nuit (sauf s'ils portent assistance à un autre CC ayant besoin d'aide pour un cas).
- Les CCs doivent soumettre leur rapport de garde et tout rapport d'incident dès après leur dernière ronde et jamais plus tard qu'à 7 h.
- Les CCs de garde doivent répondre à tous les appels reçus sur le cellulaire de service, demeurer dans leur secteur désigné, s'abstenir de consommer de l'alcool ou toute autre substance susceptible d'altérer leur jugement pendant les douze heures précédant le début de leur quart et pendant toute la durée de leur garde.

## Exigences de programmation

Chaque CC est tenu de remplir mensuellement un certain nombre d'exigences pour répondre aux divers besoins liés à la programmation. La liste ci-dessous montre les exigences minimales. On encourage les CCs à en faire davantage pour répondre aux besoins de leur communauté en résidence. Un rapport d'activité détaillé doit normalement être soumis au coordonnateur pour chaque programme ou événement relevant d'un CC, même si l'activité va au-delà du minimum requis par la programmation. Le rapport doit rendre compte des présences à l'événement (signatures requises).

### Exigence de programmation régulière

Septembre :

- Étiquettes d'identification sur les portes
- Un babillard de bienvenue/programme passif
- Un programme passif en lien avec les thèmes des Six premières semaines

# Guide des fonctions et responsabilités des conseillers et conseillères communautaires (CC)

---

- Un évènement participatif en lien avec les thèmes des Six premières semaines
- Participation à la Marche dans Sandy-Hill
- Un évènement de socialisation (secteur)
- Une rencontre d'étage
- Une réunion générale (toute la résidence)
- Un programme de socialisation (toute la résidence lors de la semaine d'accueil 101)

Octobre :

- Un programme passif
- Un évènement participatif en lien avec les thèmes des Six premières semaines
- Un évènement de socialisation (secteur)
- Une rencontre d'étage

Novembre :

- Un programme passif
- Un évènement participatif – campagne de financement de Centraide
- Un évènement de socialisation (secteur)
- Participation au spectacle amateur pour Centraide (recruter des artistes, assister, vendre des billets)
- Une rencontre d'étage

Décembre : Aucune programmation n'est requise

Janvier :

- Étiquettes d'identification sur les portes (arrivées en janvier)
- Un babillard de bienvenue/programme passif
- Un évènement de socialisation pour la SemaiNEIGE (ou I-Blast en février)
- Un évènement de socialisation (secteur)
- Un évènement de socialisation (toute la résidence)
- Une rencontre d'étage

Février :

- Un programme passif
- Un évènement de socialisation (résidence)
- Un évènement I-Blast (ou activité lors de la SemaiNEIGE en janvier)
- Un évènement de socialisation (secteur)
- Une rencontre d'étage

Mars :

- Un programme passif
- Un évènement de socialisation (résidence)
- Un évènement de socialisation (secteur)
- Une rencontre d'étage

Avril : Aucune programmation n'est requise.

# Guide des fonctions et responsabilités des conseillers et conseillères communautaires (CC)

---

**Programmation dans une Communauté d'apprentissage (exigences de la part des CC en LLC, en sus des exigences normales).**

Lors du stage de formation d'été, chaque CC se verra attribuer un thème par session par le coordonnateur. Il lui incombe alors d'organiser une activité en lien avec ce thème. Tous les CCs doivent appuyer le coordonnateur dans l'organisation d'évènements et dans le recrutement de participants.

- Chaque CC doit aussi participer à une activité de développement par semestre (formation ou conférence par un invité spécial). Les CCs qui participent à ces événements doivent aussi participer au recrutement de bénévoles et à la coordination de l'événement. L'attribution semestrielle des événements aux CCs est à la discrétion du coordonnateur de la résidence.

## Tâches administratives

Les conseillers communautaires assument aussi les tâches administratives suivantes :

- Utiliser le logiciel eRezLife pour consigner les observations et les interactions d'importance avec les résidents. Plus précisément, s'en servir pour rédiger les rapports suivants, s'il y a lieu :
  - Rapport d'incident
  - Rapport de garde
  - Rapport hebdomadaire
  - Rapports d'activité
  - Requête d'image-caméra
  - Alertes de santé publique
- Réunions : Assister et participer activement aux réunions, notamment :
  - Les réunions hebdomadaires d'équipe avec le chef d'équipe (une heure)
  - Les réunions hebdomadaires d'équipe avec le coordonnateur de Vie en résidence (une heure)
  - Des réunions individuelles aux deux semaines avec le coordonnateur de Vie en résidence (30 minutes)
    - Des réunions supplémentaires avec le coordonnateur de Vie en résidence peuvent s'ajouter pour traiter de situations en cours.
    - Les CC peuvent fixer des réunions supplémentaires avec le coordonnateur de Vie en résidence selon leurs besoins.
- Participer à des projets majeurs de l'équipe du Logement, ceci inclut :
  - Programmation pour toutes les résidences
  - Journées portes ouvertes de l'Université d'Ottawa
  - Fin de semaine d'accueil